

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR: ACTIVITÉS DES MERCREDIS APRÈS-MIDI COMMUNE DE DOISCHE

Version Octobre 2022

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Ludivine Lobet, responsable de projet

0473/70 13 85 - 082/21 47 23

Ludivine.lobet@doische.be



Accueil Temps Libre Doische



COMMUNE DE
DOISCHE



En voiture Simone!

Ce projet vise à organiser un accueil de qualité à destination des enfants de la commune de Doische lors des mercredis après-midi en période scolaire.

Animation

L'objectif de cet accueil est bien entendu d'offrir une solution de garde des enfants pour les parents. Mais ça ne se limite pas à cela.

Ces mercredis après-midi sont l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles techniques créatives, la nature environnante, les activités présentes sur la commune (visite d'une ferme, de l'artisanat local, de la bibliothèque...), de développer leur sociabilité, l'entraide ... Tout ceci en lien avec les objectifs de l'ONE.

Public

L'accueil est ouvert à tout enfant âgé de 2,5 à 12 ans scolarisé et/ou habitant sur la commune de Doische.

L'enfant peut donc venir des écoles communales ou de l'Athénée de Doische, ainsi que d'écoles en dehors de la commune à condition que l'enfant habite la commune.

Ce service d'accueil est donc mis à disposition de l'ensemble de la population de la commune.

Horaires

Les activités sont organisées les mercredis de 13h30 à 16h30, en période scolaire. Durant cet horaire, les enfants ne peuvent pas être repris. Cela permet la mise en place d'activités de qualité.

Les enfants peuvent être déposés à Gimnée jusque 12h30 s'ils n'ont pas mangé, 13h30 s'ils ont déjà mangé.

Un accueil est organisé jusque 18h00.

Encadrement

Les enfants sont animés par des accueillants formés et encadrés par la responsable de projet des accueils des écoles communales: Madame Ludivine Lobet.

Localisation et transport

Ces activités se déroulent dans les bâtiments de l'école communale de Gimnée: Quartier des Rippels, 1 à Gimnée. Les locaux sont donc adaptés à l'accueil d'enfants de 2,5 à 12 ans.

Le Cohé'Bus est mis à disposition sur simple demande afin d'effectuer le ramassage dans les différentes implantations scolaires situées sur la commune (Communales et Athénée), vers l'école de Gimnée. Ce véhicule partira de l'Athénée (12h), puis se rendra à Vodelée et Matagne pour terminer son trajet à Gimnée. Pour un temps maximal de trajet de 25 minutes. Les haltes se feront en fonction des réservations.

Les parents sont invités à venir rechercher leur enfant dans l'implantation de Gimnée.

Inscription

L'inscription à ces activités est obligatoire, au plus tard le lundi 15h pour le mercredi suivant.

Ces inscriptions permettent l'adaptation de l'équipe d'animation et des animations à la taille et l'âge du groupe.

La responsable de projet centralise les inscriptions: Madame Ludivine Lobet 0473/70 13 85 .

Pour que l'inscription soit valide, le parent doit lui avoir rendu les documents d'inscription complétés (fiche médicale, fiche d'inscription et autorisation RGPD).

Participation

Une participation financière est demandée aux parents. 5€ jusque 17h, 1€ supplémentaire de 17h à 18h. Le ou les accueillant(s) prendront les présences. Les inscriptions et annulations doivent passer par la responsable de projet. Une facture sera établie début du mois suivant les participations et envoyées par mail au responsable de l'enfant. En cas de non-participation sans avoir prévenu, le paiement sera dû.